STATISTIQUES ET INDICATEURS

La formation en Nouvelle-Aquitaine au 2ème trimestre 2026

Au cours des 12 derniers mois

92 200

entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine
(juillet 2025 à juin 2026)

PRÈS DE 19 400 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

19 392 entrées en formation pour des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail ont été enregistrées au cours du 2ème trimestre 2026 dans la région. Ce nombre progresse légèrement par rapport au 2ème trimestre 2025 (+0,5% contre -7,5% sur le plan national), après une hausse de +5,9% au 1er trimestre 2026. Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre diminue de -6,8%.
L'évolution annuelle du nombre d'entrées en formation est plutôt hétérogène selon le département néo-aquitain [cf. Carte 1]. Six départements sur douze affichent une progression supérieure à celle de la région. Les évolutions s'échelonnent de -11,1% en Creuse à +10,6% dans la Vienne.

Au cours de la période de juillet 2025 à juin 2026 (soit 12 mois glissants), 92 200 entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, un volume en hausse par rapport aux 12 mois précédents (+3,4%).

Le taux d'accès à l'emploi[1] dans les 6 mois après une formation progresse sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1
ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 2ÈME TRIMESTRE 2026

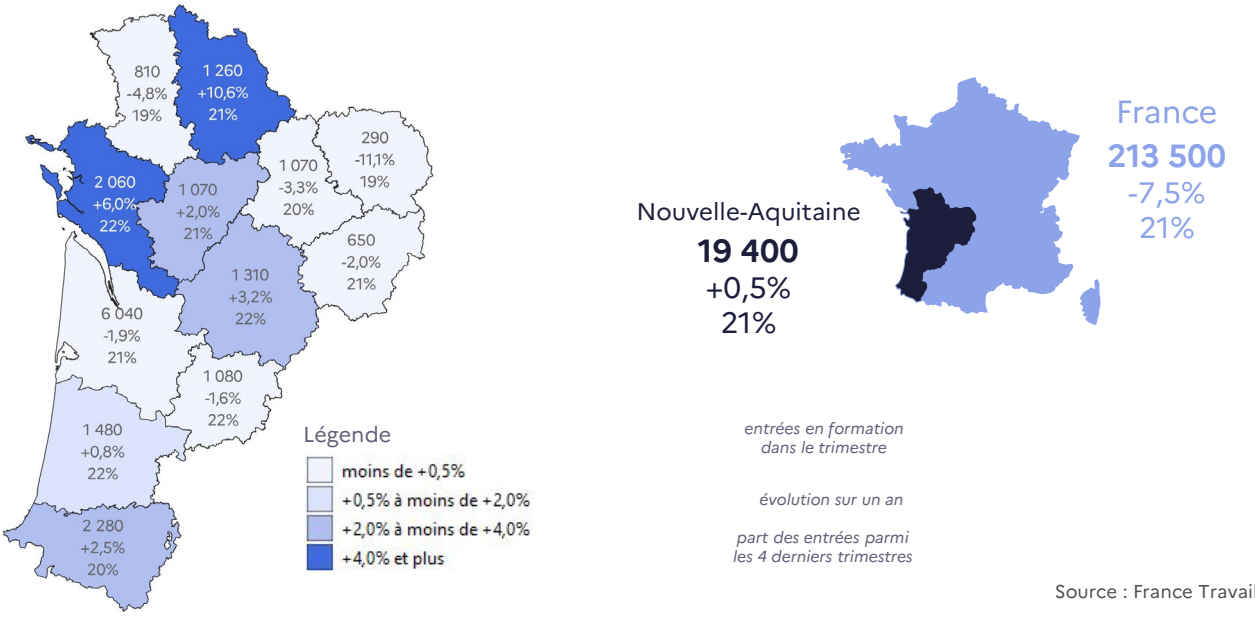

Source : France Travail

1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

LE NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION RÉGIONALES EST STABLE AU 2ÈME TRIMESTRE 2026

En Nouvelle-Aquitaine, 19 392 entrées en formation ont été prescrites pour des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au cours du 2ème trimestre 2026, tous financeurs confondus (+0,5% par rapport au 2ème trimestre 2025). Malgré un fort ralentissement de leur progression, c'est le quatrième trimestre consécutif de hausse des entrées en formation sur un an (+5,9% au 1er trimestre 2026). La nette hausse annuelle des entrées en formation du seul mois de juin 2026 contribue à cette évolution (+3,4%).

Le nombre d'entrées en formation financées par les demandeurs d'emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) progresse (+8,4% sur un an), mais moins fortement qu'au trimestre précédent. Hors formations financées par le CPF, le nombre d'entrées en formation diminue de -6,8% dans la région ce trimestre.

En comparaison avec le 2ème trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n'étaient pas mis en œuvre), le nombre d'entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -40%.

GRAPHIQUE 1

NOMBRE TRIMESTRIEL D'ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2024, 2025 ET 2026

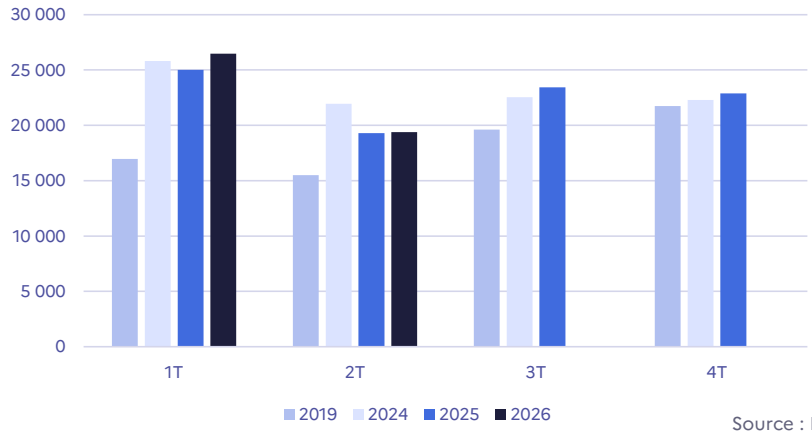

Source : France Travail

LA DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS DÉBUTÉES AU 2ÈME TRIMESTRE 2026 EST DE 31 JOURS

52% des formations des demandeurs d'emploi sont financées par le CPF ce trimestre en région. Les financements du Conseil régional et de France Travail représentent respectivement 23% et 22% des entrées en formation néo-aquitaines au 2ème trimestre 2026.

La durée moyenne des formations est de 217 heures, soit 31 jours [cf. Tableau 1] (36 jours au 2ème trimestre 2025). Cette durée moyenne est très variable d'un trimestre à l'autre en fonction des domaines de formation et du caractère saisonnier des entrées en formation tout au long de l'année. Elle est également très variable selon l'objectif de formation. Au 2ème trimestre 2026, 49% des entrées en formation ont un objectif de certification et une durée moyenne de 38 jours.

Avec une durée d'au moins 300 heures, Secrétariat assistanat médicosocial, Traitement paie et Transport marchandise forment le TOP3 des formations les plus longues pour l'objectif de certification.

TABLEAU 1

ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	2ème trim. 2026	Répartition	évolution	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	19 392	100%	+0,5%	217	31
Objectifs de formation					
Certification	9 545	49%	+7,3%	266	38
Professionnalisation	735	4%	-23,9%	170	24
Préparation à la qualification	789	4%	-4,5%	154	22
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base,	2 278	12%	+9,8%	160	23
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	1 200	6%	-16,3%	191	27
Perfectionnement, élargissement des compétences	1 658	9%	-13,4%	83	12
Formation à la création d'entreprise	215	1%	-9,3%	78	11
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	2 899	15%	+1,2%	228	33
Autre, non renseigné	73	0%	+1,4%	273	39

Source : France Travail

Avec plus de 5 300 entrées en formation, le domaine Transport, logistique reste le premier domaine de formation au 2ème trimestre 2026 en région. Plusieurs formations de ce domaine figurent parmi le top 15 des formations les plus prescrites ce trimestre [cf. Graphique 2], notamment Conduite auto et Chariot automoteur pour les deux premières. Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication est au 2ème rang du TOP 15 des domaines en nombre d'entrées en formation régional (5 000 entrées ce trimestre dont Bilan professionnel, Mise à niveau numérique et Mise à niveau pour les principales formations du domaine).

GRAPHIQUE 2

TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCEUR

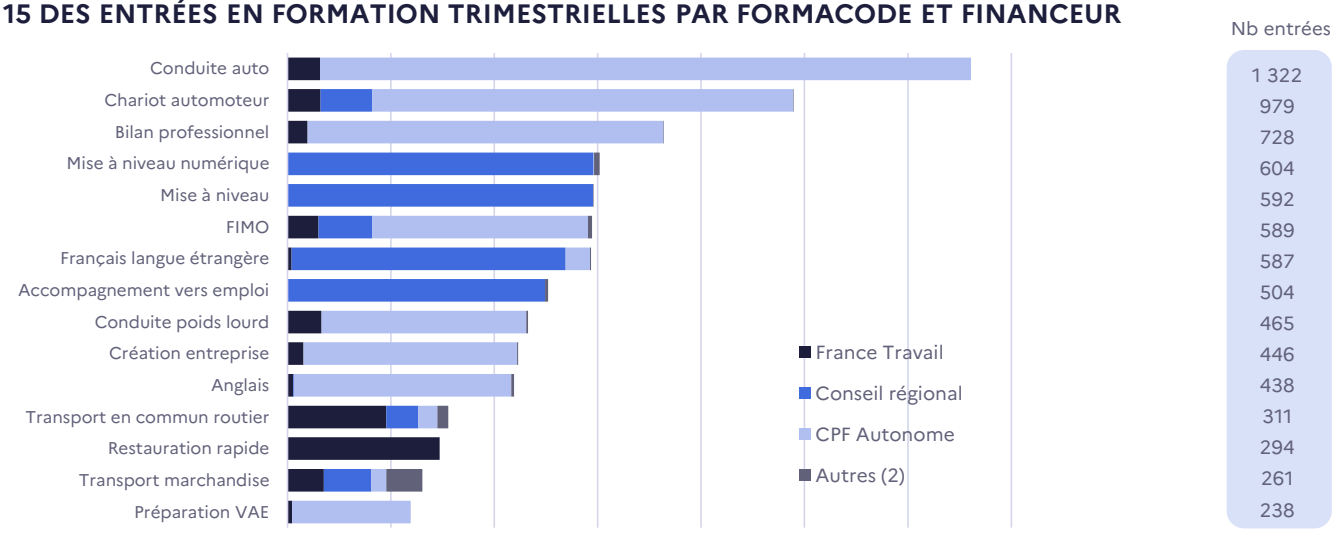

Source : France Travail

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

Comparé au profil de la demande d'emploi, les entrées en formation comportent proportionnellement plus de jeunes, plus de peu formés, moins de seniors et moins de demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an dans l'inscription (DELD). Ce trimestre, l'évolution annuelle du nombre d'entrées en formation est variable selon les profils.

48% ↘ femmes — **52%**

19% ↗ jeunes — **16%**

21% ↗ seniors — **28%**

12% ↘ bénéficiaires de l'obligation d'emploi — **12%**

14% ↗ DELD — **47%**

68% ↗ public PRIC(3) — **58%**

20% ↗ peu formés — **13%**

33% ↘ supérieur au bac — **34%**

11% ↘ bénéficiaires du RSA — **12%**

6% ↗ résidents en QPV — **6%**

Légende

↗ *évolution annuelle des entrées en formation pour le public*

Picto *Part du profil parmi les entrées en formation*

Part du profil parmi la DEFM ABC

Source : France Travail

ENCADRÉ 1

Pour aller plus loin

Au cours des douze derniers mois, près de 60 000 entrées en formations ont été enregistrées en Nouvelle-Aquitaine pour les publics prioritaires (PRIC), soit près de deux tiers de l'ensemble des entrées annuelles régionales à fin juin 2026. La durée moyenne des formations est de 47 jours pour les publics prioritaires sur cette période (49 jours pour les autres sortants de formation).
Trois modalités de publics prioritaires répondent aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences :

Les demandeurs d'emploi	bénéficiaires du RSA ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou âgés de 55 ans et plus	âgés de moins de 26 ans ayant un niveau de formation inférieur ou égal à BAC+2	âgés de 26 à 54 ans ayant un niveau de formation inférieur ou égal au BAC
entrées en formation	25 300	14 300	20 300
durée moyenne (en jours)	44 jours	69 jours	37 jours

Au cours de la période d'avril 2025 à mars 2026, 67,5% de ces publics prioritaires ont eu accès à un emploi dans les 6 mois suivant la fin de leur formation (73,1% pour les autres sortants de formation).

Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère
3. cf Sources et définitions

LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DES SORTANTS DE FORMATION CONTINUE DE PROGRESSER

69,7% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre avril 2025 et mars 2026 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation [cf. Tableau 2]. Ce taux progresse de +1,5 point sur un an. En France métropolitaine, 68,2% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi au cours de la même période (+2,0 points sur un an).
Selon l'objectif ou le domaine de formation, le taux d'accès à l'emploi est très variable. L'objectif d'adaptation au poste de travail reste celui dont le taux est le plus élevé (87,5%). Parmi les domaines, Transport, logistique (77,4%), Energie, électricité (74,9%) et Industrie, matières premières (72,5%) forment toujours le Top 3 des domaines où l'accès à l'emploi est le plus fréquent.

TABLEAU 2
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

	nb sortants de avr. 2025 à mars. 2026	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
Ensemble des entrées en formation	53 374	69,7%	↗
Objectifs de formation			
Certification	31 907	66,0%	↗
Professionnalisation	3 934	64,7%	↗
Préparation à la qualification	1 968	58,9%	↗
Perfectionnement, élargissement des compétences	4 266	68,6%	↗
Formation à la création d'entreprise	258	64,0%	→
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	10 009	**87,5%**	↗
Autre, non renseigné	1 032	57,0%	↗
Grands domaines de formation			
Agriculture, pêche, environnement	1 780	62,1%	↗
Commerce, marketing, finance	6 212	69,0%	↗
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 646	60,6%	↗
Energie, électricité	1 325	**74,9%**	↗
BTP - bâtiment travaux publics	1 876	64,8%	↗
Electronique, informatique, télécommunication	2 416	54,0%	↗
Industrie, matières premières	3 865	**72,5%**	↘
Santé, social, sécurité	7 874	**70,7%**	↗
Sciences	375	**70,9%**	↘
Economie, droit, science politique	565	63,7%	↘
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 239	**71,0%**	↗
Arts, spectacle, industries créatives	1 613	60,6%	→
Transport, logistique	13 994	**77,4%**	↗
Vie et gestion des organisations	4 950	64,6%	↗
non renseigné	644	57,9%	↗

Source : France Travail – DSN

10 009 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période d'avril 2025 à mars 2026.
87,5% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 69,7%.
Ce taux d'accès à l'emploi est en hausse par rapport à celui observé un an auparavant (avril 2024 à mars 2025).

Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois d'avril 2025 à mars 2026, excepté celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation, celles n'étant pas à visée «emploi direct» et celles dont les demandeurs d'emploi n'ont pas un référent de parcours France Travail.
Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale.
La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 57% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation.
L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est plutôt proche mais celui de la cohorte d'avril 2025 à mars 2026 est supérieur à celui de la période précédente tant à 1 mois qu'à 6 mois après la formation.

GRAPHIQUE 3
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION

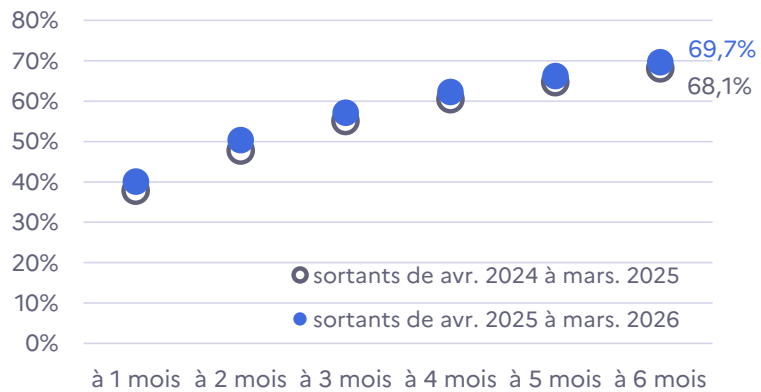

Source : France Travail – DSN

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :
• les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
• les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
• depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).
La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

LES OBJECTIFS DE FORMATION
• Certification : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
• Professionnalisation : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
• Pré-qualification : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
• Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
• Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
• Perfectionnement, élargissement des compétences : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

L'ACCES A L'EMPLOI :
Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants d'avril 2025 à mars 2026.
L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.
Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI
RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi
Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP
DELD : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois
QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.
PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).

Directeur de la publication
Olivier PELVOIZIN

Réalisation
Statistiques et Études

France Travail Nouvelle-Aquitaine
87 rue Nuyens
33100 Bordeaux

www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr

Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine